

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION

TITRE AGENT DE PREVENTION ET SECURITE

INTITULE DE LA FORMATION

Le TITRE APS permet d'exercer les activités de sécurité privée régies par le livre VI du code de la sécurité intérieur. L'Agent de Prévention et de Sécurité exerce ses fonctions au sein de tout type d'entreprise ou organisme privé ou public, que ceux-ci soient pourvus de leur propre service de sécurité ou non. Il agit pour le compte d'une entreprise prestataire de services de prévention et de sécurité ou son employeur.

L'accès à l'exercice de l'activité de surveillance humaine est réglementé et nécessite la détention d'une carte professionnelle. Le TITRE APS est une qualification professionnelle reconnue par le CNAPS permettant l'obtention de cette carte professionnelle.

OBJECTIFS

- Maitriser le cadre légal et réglementaire pour justifier de ses actes réalisés de manières proportionnés, sécuritaires et conformes.
- Tenir son poste dans les limites de sa fonction et assumer sa responsabilité civile et pénale, afin de conserver son autorisation d'exercer.
- Maitriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées dont CNIL pour justifier son action
- Agir en toute circonstance dans la prévention des débordements et la gestion des conflits.
- Mettre en œuvre et transmettre les consignes et informations
- Porter assistance
- Accueillir et contrôler les personnes ou les matériels pour garantir la sécurité des lieux.
- Tenir le poste de sécurité en réalisant les tâches courantes avec les outils et moyens appropriés pour garantir la conformité règlementaire.
- Réaliser une ronde conformément au plan prévu et signaler tout dysfonctionnement pour satisfaire sa mission de surveillance.
- Alerter, accueillir et orienter les différents interlocuteurs internes et externes.
- Appréhender une personne en toute circonstance usuelle en respectant les lois et règlements, les consignes.
- Savoir opérer dans une chaine de télésurveillance et de vidéosurveillance.
- Gérer des alarmes, lever le doute, alerter et rendre compte.
- Comprendre, utiliser et faire respecter les dispositifs d'alarme du travailleur isolé.
- Connaître les risques électriques, techniques, majeurs, naturels et technologiques et les réglementations spécifiques.
- Appliquer les dispositions réglementaires pour éviter tout accident.
- Exercer ses missions de contrôle d'accès, de filtrage et d'inspection.
- Exercer la sécurisation des rassemblements
- Evaluer la dangerosité de la situation et faire face aux risques
- Pratiquer le secourisme tactique.

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION TITRE AGENT DE PREVENTION ET SECURITE

PUBLIC

Salariés ou demandeurs d'emplois disposant ou non d'une expérience dans la sécurité privée.

12 personnes maximum

PRE REQUIS

- Connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit. Leur niveau est celui défini par le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/ Rec (2008) du 2 juillet 2008.
- Posséder une autorisation préalable ou provisoire ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité, délivrée par le CNAPS.

CONTENU

UV1 Module gestes élémentaires de premiers secours :14 h

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Être capable de mettre en application ses compétences de sst au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

UV2 Module environnement juridique : 22 h

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Connaître les principes et les symboles de la République.

UV3 Module gestion des conflits : 14 h dont 7 h pratique :

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels.
- Être capable de résoudre un conflit.

UV4 Module stratégique 7h

- Connaître les outils de transmission.
- Connaissance de l'outil informatique.
- Savoir transmettre des consignes.
- Réaliser une remontée d'informations

UV 5 Module prévention des risques d'incendie : 7 h dont 3 h pratique

- Initiation au risque incendie

UV6 Module modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 7h

- Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions des missions de l'A.P.S.

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION TITRE AGENT DE PREVENTION ET SECURITE

UV7 Module sensibilisation aux risques terroristes : 13 h dont 3 h pratique

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme.
- Connaître les différents matériels des terroristes.
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Réagir face à une attaque
- Se protéger soi-même
- Protéger les autres
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme "tactique"
- Alerter les secours

UV8 Module professionnel surveillance et gardiennage : 45 h dont 25 h pratique

- Appliquer les techniques d'information et de communication.
- Savoir transmettre les consignes et les informations.
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS.
- Savoir contrôler les accès.
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité.
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes.

UV 9 Module palpation de sécurité et inspection des bagages : 7 h dont 4 h de pratique

- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.

UV 10 Module surveillance par moyens électroniques de sécurité :

7 h dont 4 h de pratique

- Systèmes de télésurveillance et de vidéo protection ;

UV 11 Module gestion des risques : 11 h dont 5 h de pratique

- Maîtriser la gestion des alarmes.
- Protéger le travailleur isolé.
- Sensibilisation au risque électrique.

UV12 Module événementiel spécifique : 7 h

- Maitrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation.

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION TITRE AGENT DE PREVENTION ET SECURITE

- Identifier les acteurs d'un événement.
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands évènements.

UV 13 Module de gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 h dont 4 h de pratique

- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.

UV 14 Module industriel spécifique : 7 h

- Evaluer les risques professionnels.
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (icpe).
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques.
- Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux.

ACTION DE FORMATION

DURÉE : 175 H hors examen.

LIEUX : 6 RUE MICHEL CARRE MAS GUERIDO 66 330 CABESTANY

HORAIRE DE LA FORMATION : 8h30-12h/13h30-17h

DELAI : Accès 2 mois environ

DATE DE SESSION : Se reporter au calendrier

MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable Pédagogique : Mme COMMES Véronique

L'encadrement des stagiaires est assuré par la direction d'EFICAS et/ou par le formateur.

Une feuille d'émargement individuelle est conjointement signée par le formateur et le stagiaire, à l'issue de chaque demi-journée de formation.

Intervenants : Formateurs professionnels de la sécurité validés par les différentes autorités : La CPNEFP /ADEF.

SST La formation est dispensée par un formateur SST rattaché à l'organisme de formation habilité pour la formation de SST.

APPROCHE PEDAGOGIQUE :

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, études de cas.

Formation alternant théorie et pratique, exercices d'application sur site d'entraînement sur feux réels, plateau technique.

Visites de différents ERP.

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION TITRE AGENT DE PREVENTION ET SECURITE

Entraînement à la certification tout au long de la formation : QCM et rondes avec détection d'anomalies.

Remise d'un livret reprenant le contenu de la formation à chaque apprenant. Supports pédagogiques, film vidéo, caméscope, études de cas concrets, exposés théoriques, jeux de rôles.

MATERIELS

Une salle de formation dédiée par session, d'une surface minimum de 25 m², ainsi que des sanitaires hommes et femmes et une zone de détente.

Une surface intérieure ou une surface extérieure suffisante pour permettre l'exercice de ronde de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec poteaux fixes (avec 8 poteaux fixes) et comprenant : des escaliers ; ou des couloirs ; ou des salles (à l'exclusion de la salle utilisée pour les cours théoriques) ; ou un parking.

Une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feu réel ou un bac à feu écologique à gaz (ou d'une convention de mise à disposition de l'aire de feu) ;

Un lieu dédié et indépendant propre à la mise en place d'un **Poste Central de Sécurité** dont les principaux équipements de sécurité, sont installés de façon **permanente et fixe**.

Moyens de secours :

- Blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (possibilité de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie) ;
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels ;
- 1 extincteur en coupe, 6 extincteurs à eau (12 extincteurs à eau, 1 extincteur CO₂) ;
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées ;
- Des gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité (hors gant type hygiène) ;
- Un magnétomètre en état de fonctionnement (détecteur de métaux portatifs) ;
- Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation.

Poste Central de sécurité pédagogique :

- Un Système de Sécurité Incendie : une centrale de mise en sécurité incendie ou un système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentations ;
- Un système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 6 points de contrôles (avec 8 poteaux fixes) et les points d'événement « incendie », « fuite d'eau » et « effraction » ;
- 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI) ;
- 3 téléphones, et les consignes d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente ;
- Une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès ;

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION TITRE AGENT DE PREVENTION ET SECURITE

- Une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs ;
- Un système de vidéosurveillance équipée d'au minimum 3 caméras ;
- Un registre de consignes ;
- Un registre de clés, de badges et de visiteurs ;
- Un modèle de permis feu,
- A minima, un ordinateur dédié permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les quatre dernières sessions de formation ;
- Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier
- 3 PC minimum en plus du PCS

Guide des données techniques et conduites à tenir INRS :

- Document de référence SST
- Plan d'intervention – pictogrammes
- Aide-mémoire SST – ED 4085
- un défibrillateur de formation avec accessoires
- 1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelle (ou dispositif de protection individuelle)
- un mannequin adulte
- un mannequin enfant
- un mannequin nourrisson
- divers matériels pour la réalisation des simulations
- Matériel d'entretien des mannequins et accessoires avec document de suivi
- Vidéos INRS : Gestes de secours SST

MODALITES D'EVALUATION

CONDITIONS D'EVALUATION EN COURS DE FORMATION

Questions orales et écrites (QCM...)

Mises en situation professionnelle grille d'évaluation pratique

CONDITIONS D'EVALUATION EN FIN DE FORMATION

SST : évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION TITRE AGENT DE PREVENTION ET SECURITE

TITRE APS : La formation TITRE APS est validée par un examen assuré par un jury de 3 personnes composé, à minima, de deux personnes représentant les activités privées de sécurité concernées. Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation. Ils justifient, à minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné.

| UNITES DE VALEUR | TYPE D'ÉPREUVE | VALIDATION |
|------------------|--|---|
| Socle de Base | UV 1 | Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation conforme aux procédures de validation de l'INRS. Un candidat déjà titulaire du SST devra suivre le module secourisme et repasser la validation. |
| Socle de Base | UV 2 = QCU sur 15 questions UV 3 = QCU sur 10 questions UV 4 = QCU sur 05 questions | Note \geq 12 : l'Unité de Valeur est acquise |
| Spécialité APS | UV 5 = QCU sur 10 questions UV 6 = QCU sur 05 questions UV 7 = QCU sur 10 questions UV 8 = QCU sur 15 questions UV 9 = QCU sur 10 questions UV de spécialités 10 -12-14= QCU sur 15 questions UV 11 = QCU sur 08 questions | 8 \geq Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen Note < 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module |
| Spécialité APS | UV 13-15 = Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels tirés au sort par le candidat (un scénario PC + un scénario rondier) | Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation |

ORGANISME DE DELIVRANCE

Carte SST : INRS/EFICAS

Diplômes TITRE APS : La CPNEFP

Attestation de fin de formation

Questionnaire d'appréciation

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION TITRE AGENT DE PREVENTION ET SECURITE

TARIF

1700 €

ACCESSIBILITE

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap contacter notre Référent handicap au tel 0468505896 ou par mail eficas.66@wanadoo.fr

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap :

Les locaux : accessibilité des locaux conformément à la réglementation décret N°2006-555 du 17 mai 2006.

La formation : accompagnement tout au long de la formation, compensations en fonction des situations de handicap. Ex : ergonomie de poste, matériel adapté Adaptation des supports de formation, aménagements des examens ...

Pour suivre cette formation le candidat doit être en capacité de :

- Suivre des cours théoriques de plusieurs heures ;
- Effectuer des exercices pratiques d'extinction, par extincteurs portatifs, sur un feu réel ;
- Manœuvrer les moyens d'extinction tels que les robinets d'incendie armés ;
- Se déplacer dans les niveaux d'un bâtiment sans ascenseurs ;
- Effectuer des efforts physiques équivalents à une course de 400 m environ ;
- Effectuer l'entretien de base des principes matériels concourant à la sécurité incendie ;
- Monter sur une échelle ;
- Effectuer les gestes de premiers secours à personnes ;
- Evacuer d'urgence une victime potentielle ;
- Percevoir les différentes couleurs des signaux des tableaux d'alarme ;
- S'exprimer en public ainsi que par les moyens de communications filaires ou radio ;
- Percevoir les sons des centrales d'alarmes

CONTACT

Du lundi au vendredi contacter le centre de formation de 8h30 à 16h30.

Secrétariat pour toutes question d'assistance, ou organisationnelles.

Responsable pédagogique, Véronique COMMES pour toute question de conseil ou d'accompagnement.

MAIL : eficas.66@wanadoo.fr

TELEPHONE : 04 68 50 58 96

RNCP / RNCP 28265

Les possibilités de valider un / ou des blocs de compétences, ainsi que sur les équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchés sont accessibles sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28265/>